

PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN MILIEU JUDICIAIRE - TRAUMATISMES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS - ET DIVERSITÉS CULTURELLES

APPROCHE JURIDIQUE, ANTHROPOLOGIQUE, CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du secteur de la protection judiciaire de l'enfance y compris aux praticiens en santé mentale.

Il s'agit d'une approche juridique, anthropologique, clinique et psycho-pathologique des traumatismes individuels liés à des sévices et des traumatismes collectifs (génocide, guerre, colonisation, esclavage) qui ont des incidences sur la transmission inter-générationnel (violence intra-familiale, rupture de transmission, effet psychopathologique...).

Liste des intervenants :

Internes :

- **Yolande GOVINDAMA** : Directrice Protection Médiation Prévention, Expert auprès de la Cour d'Appel de Paris, Professeur de psychologie clinique - Université de Rouen, Spécialiste de la culture Hindoue et Antillaise et des Traumatismes individuels et collectifs.
- **Karim HANOUI** : Educateur, Anthropologue Protection Médiation Prévention, Spécialiste du Maghreb et des traumatismes individuels.
- **Javier SCHNAKE** : Psychologue Paris Aide aux Victimes, Spécialiste du traumatisme
- **Isabelle NORMAND-LEBOUSSICOT** : Psychologue - psychanalyste spécialiste des maltraitances et cultures.

Stage animé et coordonné par Yolande GOVINDAMA

Externes :

- **Marie-Lucille DIVIALLE** : Magistrat référendaire à la Cour de Cassation, Spécialiste des Antilles et de la protection de l'enfance.
- **Martine DE MAXIMY** : Magistrat - cultures et sévices
- **Olivier DOUVILLE** : Psychanalyste, Maître de conférence, Université Paris X Nanterre, Spécialiste de la clinique traumatique et de l'exil
- **Lise HADDOUK** : Psychologue, Docteur en psychologie, Chargée de cours Université Paris V et Rouen, Spécialiste de la culture Juive et sévices
- **Victor HOANG** : Psychologue, Docteur en psychologie, Spécialiste de la clinique de l'exil

Durée : 4 jours (28 heures)

Coût par participant : 1600 €

Nombre maximal de participants par session : 25

Nombre de sessions dans l'année : 1

DATES : 10-11 SEPTEMBRE ET 19-20 NOVEMBRE 2013

1 Premier jour

- 9h00 - 9h30 : accueil des participants
9h30 - 11h00 : précision des concepts anthropologiques :
(*Y. Govindama*)
- Culture et transmission
 - Structure familiale
 - Violence primitive
- 11h00 - 11h15 : pause
11h15 - 13h00 : gestion de la séparation et de la violence primitive : (*Y. Govindama*)
Documents filmiques
13h00 - 14h00 : déjeuner
14h00 - 17h00 : l'expression de la violence dans l'enfance en danger. Le rôle du Juge des Enfants. Le rôle de l'Éducateur. (*K. Hanouti et M. de Maximy*)

2 Deuxième jour

- 9h00 - 11h00 : la clinique interculturelle en milieu judiciaire : entre deux lois culturelles, l'émergence de la loi symbolique. Vignettes cliniques. (*Y. Govindama*)
11h00 - 11h15 : pause
11h15 - 13h00 : l'enfance en danger dans le milieu Antillais (*ML. Divialle*)
13h00 - 14h00 : : déjeuner
14h00 - 17h00 : l'enfance en danger dans le milieu africain et maghrébin (*I Normand-Leboussicot et K. Hanouti*)

3 Troisième jour

- 9h00 - 13h00 : la clinique traumatique et les diversités culturelles. les traumatismes individuels
(*Y. Govindama et L. Haddouk*)
13h00 - 14h00 : déjeuner
14h00 - 17h00 : clinique traumatique. Les traumatismes collectifs :
• Génocide
• Guerre
• Colonisation
• Esclavage
(*O. Douville, et Y. Govindama*)

4 Quatrième jour

- 9h00 - 13h00 : cas clinique
(*Y. Govindama*)
13h00 - 14h00 : déjeuner
14h00 - 16h30 : débat, échange de questions / réponses sur le thème « L'exil est-il toujours traumatique ? »
(*Y. Govindama et V. Hoang*)
16h30 - 17h00 : conclusion et évaluation de la formation